

Cécile Bauvois
Thierry Bulot

Le sens du territoire

L'identification géographique en sociolinguistique.

I. INTRODUCTION

1.1. Identifier la « parole accentuée¹ »

La parole, au-delà et au sein de la fonction de communication, revêt, au travers de ce qu'on nomme généralement « l'accent », le rôle d'un indicateur social certes pour ceux qui en sont les acteurs, mais surtout pour ceux qui l'écoutent ou l'entendent. Qui ne sait pas identifier -sans présumer de la qualité de l'identification- un locuteur par rapport à l'écart entre ses propres comportements linguistiques et ceux d'autrui ?

Les faits variationnels sont démontrés et leur perception différenciée par des auditeurs constitue un des possibles objets de recherche du sociolinguiste : mise en mots, cette perception peut être intuitivement reconnue comme problématique par les membres d'une communauté ou d'un groupe social. Identifier l'autre au travers de sa façon de parler ne signifie ni qu'on le côtoie nécessairement, ni qu'on interagit obligatoirement avec lui, ni qu'on le stigmatise toujours. C'est par contre poser, dans le même moment, sa propre identité en tant que référence, pour tout ce qu'elle montre de semblable ou de différent.

1.2. Le rapport à l'espace

Ce qui nous intéresse plus précisément est l'identification dans son rapport -sans doute dialectique- à l'espace : nécessairement lourde de social², elle est l'œuvre de locuteurs invariablement acteurs de leur discours identitaire. La dimension identitaire de l'espace étant ainsi conçue et représentée, celui-ci devient territoire.

En effet, en termes de questionnement, nous posons que faire identifier la « parole accentuée » de citoyens notamment par des citoyens, ou plus globalement un locuteur par d'autres locuteurs, revient à travailler un territoire³ plus social que géographique où l'autre est plus celui dont on se représente la façon de parler que celui avec lequel on parle effectivement.

II. IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET INDIVIDUATION : DE L'ESPACE AU TERRITOIRE

2.1. Le concept

Sur ce dernier point, même si le concept de territoire pose à lui seul beaucoup de questions, il importe de préciser ce que nous entendons par *identification* et notamment les rapports du concept avec deux autres termes forts du domaine : l'évaluation et l'individuation. Relever un écart (ou son contraire) ressortit, il est vrai, potentiellement tant à l'un qu'à l'autre des deux concepts.

On peut penser qu'identification et évaluation s'inscrivent dans un processus identitaire commun : en tant que l'un des mécanismes de la construction de l'identité, l'identification pourrait ne faire sens pour les locuteurs que si elle peut s'élaborer à partir d'évaluations préalables.

Cependant, d'un point de vue méthodologique et *a fortiori* sociolinguistique, il peut s'agir de moments distincts. L'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation, que l'on appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes⁴. De manière proche mais remarquable, l'identification, pour ce qui concerne notre domaine de recherche, va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou faire se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires.

Identification et individuation⁵ relèvent de la même construction identitaire : en effet, par la reconnaissance d'une façon de parler chez autrui, un locuteur fait montre de ce processus de différenciation (voire d'annexion) qui au final (sauf masquage, simulation ou ruse divers) révèle que lui même parle différemment. En identifiant autrui, le locuteur (re)construit ainsi

sa propre identité sociolinguistique. Dans le mouvement qui transforme l'espace (déjà socialement construit et sans cesse en renégociation par les acteurs) en territoire comme facteurs identitaires, il faut à notre avis reconnaître l'action de l'individuation. En revanche, et c'est pour l'heure notre objet⁶, dans la signalétique même du territoire, c'est davantage l'identification qui est en question : les limites et frontières territoriales sont ainsi posées.

2.2. Les sites de l'identification

Il nous faut dire que cet article est né d'une rencontre fortuite de pratiques de recherche. Les enquêtes menées par l'équipe de Rouen (1997, 1998, 1999)⁷ et par celle de Mons (1992, 1994, 1995, 1996, 1997, 1999) se rejoignent sur le terrain urbain et sur une technique commune (faire identifier des locuteurs par des juges auditeurs qui disposent pour ce faire de seuls échantillons sonores). Elles diffèrent cependant sur un point essentiel : à Rouen, l'autre à identifier est Rouennais car il s'agit de travailler sur les représentations sociolinguistiques que les seuls Rouennais ont de leur ville en tant qu'espace énonciatif ; alors que pour Mons, les réponses attendues tant sur le terrain belge que sur le terrain africain dépassent toujours le terrain de la ville.

Sur les deux sites, ce qui nous a intéressés est l'identification en tant que telle (dans son rapport au territoire donc au sentiment

identitaire), centrale à nos recherches, et non pas celle constitutive de toute investigation pourtant sur l'évaluation⁸ des pratiques langagières.

III. DES RECHERCHES SUR L'IDENTIFICATION

Les travaux relevant de l'identification sont peu nombreux. Citons une recherche sur le parler urbain havrais (Hauchecorne et Ball, 1997) et une autre ayant l'anglais pour langue cible (Giles et Bourhis, 1970 - cités par Fasold, 1984).

Tant à Rouen qu'à Mons, les travaux qui s'attachent particulièrement à l'identification portent en majeure partie sur la langue française (Moreau et Brichard, 1994 ; Moreau, Thiam et Bauvois, 1997 ; Tsekos, Bulot et Grosse, 1996 ; Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999 ; Moreau, Brichard et Dupal, 1999) et la langue wolof (Juillard, Moreau, Ndao et Thiam, 1994).

Le fait que la langue française connaisse, tout comme l'anglais, diverses variétés géographiques est une réalité bien présente dans le discours épilinguistique des usagers, qu'ils soient Belges, Sénégalais ou Français. Au Sénégal, cette différenciation est vraie non seulement pour les variétés du français (Moreau et Thiam, 1995), mais aussi pour celles du wolof, lequel est réputé porter le marquage identitaire des ethnies aussi bien que des régions (Juillard et al., 1994 ; Moreau et Thiam, 1995). En France, les travaux de l'équipe de Rouen ont plus particulièrement porté sur l'identification géographique des variations sociolinguistiques au sein de la ville de Rouen (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998) ; le parler urbain local étant considéré comme potentiel-

lement porteur de trois types de marquage identitaire : régional (normand), ethnique (principalement maghrébin et africain) et urbain.

IV. DES MÉTHODOLOGIES

4.1. Les locuteurs et les juges

Les locuteurs sont sélectionnés de façon systématique selon leur origine géographique : pour les enquêtes belges, il doivent avoir vécu au moins les 4/5èmes de leur vie dans la ville où ils sont nés. Les enquêtes sur le terrain africain ont fait appel à des étudiants universitaires ou à des lycéens. Celles liées au terrain belge ont utilisé aussi bien des échantillons de parole d'universitaires que de locuteurs ayant au plus un diplôme d'études professionnelles, partant du principe que c'est à la base de la pyramide sociale que la variation géographique est la plus forte, et que l'on peut en conséquence trouver la plus grande variation en termes d'accent (Trudgill, 1975)⁹. À Rouen, les locuteurs sont des hommes adultes (dont la voix ne pouvaient induire ni la jeunesse ni la vieillesse, mais une certaine maturité) : ils ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : être citoyen, actif, monolingue, haut-normand depuis plus de 20 ans et de formation professionnelle manuelle ou intellectuelle.

Les juges sont des étudiants universitaires ou des lycéens différenciés selon leur origine géographique ou ethnique (Juillard et al., 1994 ; Bauvois, 1996 ; Tsekos et al., 1996 ; Moreau et al., 1997 ; Bulot, 1998), ou encore des groupes de personnes différenciés selon leur niveau d'études et leur âge et ayant, comme les locuteurs, passé les 4/5èmes de leur vie dans la même ville (Bauvois et Diricq, 1999)¹⁰.

4.2. Les enregistrements

Dans tous les cas, les sujets sont enregistrés sur un thème sans rapport avec la recherche. Certains sujets ont à lire un texte d'actualité régionale et fortement inspiré d'une dépêche diffusée dans tous les médias régionaux (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998), d'autres ont à donner leur opinion concernant un chanteur populaire (Juillard et al., 1994), la réforme de l'orthographe (Moreau et al., 1997) ou le fait de fumer dans les endroits publics (Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999).

A Rouen, le texte a été choisi de telle manière qu'il contienne des traits phoniques qui peuvent être réalisés sous une forme normée ou sous une forme vernaculaire¹¹. Pour les recherches de l'équipe montoise, il s'agit d'obtenir des échantillons de parole centrés sur un sujet, qui sont après les échantillons de parole émotionnelle, les plus proches de la prononciation vernaculaire dans la mesure où ils se caractérisent par une faible attention au langage (Labov, 1966). Des enregistrements ainsi obtenus, on sélectionne un extrait ne comportant aucun régionalisme lexical ou morphosyntaxique qui puisse favoriser l'identification. Cet extrait est de 20 secondes, les recherches sur l'identité sociale ayant montré que 10 à 15 secondes sont suffisantes pour reconnaître l'origine sociale d'un locuteur (Entwisle, 1970 - citée par Lee, 1971).

4.3. Les questionnaires

Dans les recherches menées sur le terrain belge (Moreau et Brichard, 1994 ; Moreau et al., 1999 ; Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999), un questionnaire préétabli est remis aux informants. Les questions portent sur une identification géographique en termes de pays (France ou Belgique) ou de régions (nord - sud - est - ouest) ou sur une identification en termes de villes, également réparties sur tout le pays.

Dans les deux premières recherches, les sujets sont informés du fait qu'ils ont un choix à faire entre deux pays. Pour les deux dernières, il s'agit de fournir aux informants, au travers des catégories proposées, une image géographique complète du pays - et ce même si dans l'échantillon de parole, seules cinq villes sont effectivement représentées. Les recherches menées au Sénégal (Juillard et al., 1994 ; Moreau et Thiam, 1995; Moreau et al., 1997) et en France (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998) reposent par contre sur un mode d'entretien proche de la conversation libre, et les enquêteurs ne fournissent pas au sujet un canevas de réponses déterminées.

Quelle que soit l'approche choisie, le souci des enquêteurs est identique : il s'agit, en fournissant des noms de pays, de régions ou de villes équiparties sur une carte de la Belgique, ou en ne proposant aucune catégorie *a priori* mais un cadrage spatial large¹², de laisser au sujet une latitude importante quant à ses réponses.

4.4. Les résultats

4.4.1. L'identification géographique

Les résultats dans le domaine de l'identification géographique sont très diversifiés. L'identification en termes de pays est généralement très bonne : les Belges différencient les Français des Belges à des taux variant entre 89 et 95% selon le locuteur (Moreau et al., 1999), et les Sénégalais identifient les Sénégalais à 84.3% et les non-Sénégalais à 71.4% (Moreau et al., 1997). Ce type d'identification amène donc toujours des résultats supérieurs à 70%.

L'identification en fonction des points cardinaux est supérieure à l'identification en villes si la réponse régionale est reconstruite à partir des réponses "villes" (Bauvois, 1996) ; elle lui est par contre légèrement inférieure

- sans doute parce que moins familière - lorsque les résultats des deux types d'identification sont considérés séparément (Bauvois et Diricq, 1999). L'identification en points cardinaux oscille entre 23.7 et 35.7% et, celle des villes, entre 13.7 et 25.9%. Dans tous les cas, ces valeurs sont supérieures à celles qu'aurait fourni le hasard. C'est lorsque les réponses "villes" sont regroupées en catégories régionales (occident - orient - Ardennes - Flandres - Bruxelles) que l'on obtient le plus grand taux de bonnes réponses (47%), sans doute parce que cette découpe reflète plus fidèlement le crible géographique utilisé par l'auditeur¹³.

A Rouen, l'identification géographique relève des mêmes tendances, mais n'a pas le même niveau de pertinence : certes, se construit un territoire urbain représenté qui n'est pas celui objectivement repérable (Bulot et Van Hooland, 1997), mais on peut néanmoins dire que les locuteurs ont tous été identifiés comme des citoyens et plus la distance par rapport à la forme normée a été perçue plus ceux-ci ont été identifiés hiérarchiquement comme normands puis rouennais.

4.4.2. Les facteurs qui influencent l'identification

Les facteurs sociaux

Pour ce qui est des locuteurs, il apparaît, ainsi qu'il fallait s'y attendre, que les personnes des couches sociales les moins favorisées sont les plus aisément identifiées. Le sexe est lui aussi un facteur de variation, les femmes étant, ainsi que prévu, les moins facilement identifiées aussi bien en termes d'appartenance nationale (55.1% de bonnes réponses contre 71.3% pour les hommes - Bricard, 1991) que pour l'appartenance régionale (36.3% contre 38.8% - Bauvois, 1996). Toutefois, sur le terrain sénégalais, ces différences restent minimales (Moreau et al., 1997). L'âge des locuteurs joue dans le sens d'une

reconnaissance croisée, les aînés étant mieux identifiés par les aînés et les jeunes par les jeunes - les aînés étant par ailleurs ceux qui sont les mieux identifiés (Bauvois, 1996). Ces résultats sont toutefois nuancés par une recherche ultérieure (Bauvois et Diricq, 1999) qui montrent que les auditeurs de 15 ans et ceux entre 30 et 40 ans reconnaissent plus la ville des jeunes que la valeur attendue, et les auditeurs de 21 ans et ceux entre 65 et 75 ans identifient plus la ville d'origine des moins jeunes que les valeurs attendues.

Qu'en est-il des auditeurs ? Les plus favorisés fournissent plus fréquemment des réponses correctes à la question de l'identification nationale (67.4% contre 55.9% pour les moins favorisés) et régionale (7.8% contre 6% pour les moins favorisés) (Brichard, 1991). Les différences restent toutefois ténues. En ce qui concerne le sexe, les auditrices belges sont légèrement plus performantes que les auditeurs en identification nationale (64.6% contre 60.5% chez Brichard, 1991) alors que le phénomène s'inverse pour les régions et les villes (36.4% contre 40.2% pour les régions ; 14.3% contre 18.3% pour les villes - Bauvois, 1996). L'avancée en âge améliore les performances : les plus âgés sont plus performants que les plus jeunes (Bauvois, 1996), avec toutefois un léger tassement pour la dernière tranche d'âge (les 65/75 ans) (Bauvois et Diricq, 1999).

La géographie imaginaire

Les stéréotypes attachés au groupe-cible ne sont pas sans influence sur l'identification. Nous percevons en effet l'autre au-travers de nos représentations, souvent stéréotypées (Labov, 1966). Ainsi, bien que les adolescents gallois disent reconnaître l'accent indien de leurs condisciples immigrés, ils identifient des immigrés indiens de la troisième génération comme des Gallois (Giles et Bourhis, 1970 cités par Fasold, 1984). Les adolescents sénégalais, quant à eux, affirment reconnaître dans le français parlé au Sénégal les différentes marques ethniques, or, c'est plus adéquatement en fonction de la nationalité qu'ils identifient les locuteurs, sans doute parce que le marquage ethnique, suite au brassage important des populations et à la scolarisation précoce, laisse

la place à une conscience nationale, et n'occupe plus que des espaces lointains et de plus en plus réduits (Moreau et Thiam, 1995).

Par ailleurs, les adolescents sénégalais distinguent les locuteurs de Dakar de ceux de Ziguinchor lorsqu'ils parlent le wolof, mais cette distinction s'exprime en termes ethniques plutôt que spatiaux : "*quand ils essaient de déterminer l'appartenance ethnique des Diola, des Peul et des Serer, les adolescents répartissent différemment leurs réponses suivant que les locuteurs sont de Dakar ou de Ziguinchor : les premiers sont majoritairement pris pour des Wolofs, et moins pour des membres d'autres ethnies, et le tableau s'inverse dans le cas des seconds*" (Juillard et al., 1994 : 59). Les adolescents dakarois ont par conséquent tendance à avoir une conception particulière du centre et de la périphérie, leur univers linguistique s'organisant autour d'un centre wolophone situé à Dakar, le reste du territoire étant occupé par les langues ethniques.

Cette conception particulière du territoire est un des objets des recherches rouennaises (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998). Il s'agit en effet ici de cerner les stéréotypes attachés aux différentes variétés en usage dans la ville - ou, en d'autres termes, de voir comment les auditeurs réorganisent la géographie urbaine sur base des différentes variétés linguistiques qui leur sont soumises, lesquelles se hiérarchisent sur un continuum normé-stigmatisé.

Si on considère l'opposition rive gauche/rive droite, il apparaît que la rive gauche est le lieu où l'on situe les français d'immigration (maghrébine et africaine), alors que c'est sur la rive droite que sont localisés subjectivement le français rouennais normé et le français rouennais courant. Le français rouennais caractéristique (la variété populaire) est elle aussi située rive gauche, mais sans que les jugements qui la touchent atteignent les extrêmes des autres catégories. Si on oppose centre ville et banlieue, on retrouve à nouveau les mêmes données : le français rouennais normé et le français rouennais courant se parlent au centre, les variétés issues de l'immigration, en banlieue. Ici aussi, le français rouennais caractéristique a un statut central : il n'est pas plus centre ville que banlieue. Le quartier des Sapins, identifié comme le lieu de la stigmatisation extrême dans la pré-enquête, est caractérisé

par la forte présence des français d'immigration mais surtout par l'absence des variétés les plus normées du français régional. Le quartier Saint Sever, espace de transition entre rive droite et rive gauche, présente de fortes proportions de français courant et de français caractéristique, les autres variétés ne présentant pas d'opposition entre elles.

Dans les recherches belges, Namur est très souvent citée par les auditeurs, alors que l'échantillon ne comporte aucun locuteur de cette ville. Il s'agit probablement d'une manifestation des représentations a priori selon lequel les Namurois auraient un accent particulièrement marqué. A l'inverse, Bruxelles est peu identifiée par les locuteurs belges, sans doute parce que les imitations forcées des comédiens ont créé des attentes que ne rencontre pas la variété linguistique des locuteurs peu scolarisés de la capitale (Bauvois, 1997).

Les aspects cognitifs

Les sujets identifient-ils mieux les membres de leur propre catégorie ? Cette hypothèse est celle de Lee (1971) pour qui les réponses à d'autres personnes sont sélectives : elles s'organisent de telle manière qu'elles s'accordent avec les attributs dominants dans l'image propre de l'auditeur. Chez Juillard et al. (1994) aussi bien que chez Moreau et Thiam (1995), le taux d'identification le plus élevé pour chaque ethnie est fourni par cette même ethnie, mais cette réponse est surtout due au fait que la réponse "pareil à moi" est la réponse la plus facilement donnée par les sujets. En d'autres termes, la première tendance d'un sujet A est de répondre "C'est un A", alors qu'un sujet B dira plus fréquemment "C'est un B" - ceci est vrai pour toutes les ethnies, exception faite des Serers pour qui les bonnes réponses concernant les leurs ne sont pas attribuables à la plus grande disponibilité de la catégorie¹⁴.

En Belgique, par contre, cette tendance n'est pas apparue également dans toutes les recherches. Elle n'est que peu présente lorsqu'on considère des auditeurs universitaires aux origines géographiques diversifiées (Bauvois, 1996), alors qu'elle se manifeste clairement lorsque tous les auditeurs considérés sont des Montois d'âge et de milieux sociaux différenciés (Bauvois et Diricq, 1999), lesquels fournissent la réponse "Mons" dans un cas sur quatre alors qu'ils disposent de quatorze catégories de réponse et que seuls 20% des locuteurs sont effectivement originaires de cette ville.

Les résultats de Rouen viennent par ailleurs nuancer ces données : l'annexion n'y est en effet pas le fait de tous ni identique pour toutes les variétés. Les Rouennais de la rive droite identifient la forme normée comme étant la leur à tous points de vue : elle est urbaine (100%), rouennaise (75%), du centre ville (75%) et spécifiquement de la rive droite de la ville (100%) . Les habitants de la rive gauche de Rouen la reconnaissent presque à l'identique: la forme normée est urbaine (100%), du centre ville (75%) et particulièrement de la rive droite (75%). Sommés de s'identifier à la forme normée, ils l'écartent de leur territoire, la rive gauche, et assument de la sorte le stéréotype : la norme (dont ils sont locuteurs *a priori*) est sur l'autre rive. Pourtant, et c'est évidemment paradoxal, ils mettent cette forme hors de Rouen (75%)¹⁵: ce qu'ils refusent à leur rive, ils le refusent à leur ville. Cela rend sans doute compte d'une processus quasi conflictuel entre la nécessité de s'identifier aux lieux de ville valorisants (centre ville, rive droite,... car ils sont Rouennais) et assumer la part de stigmatisation qui revient à leur propre lieu.

Ainsi, on pourrait faire l'hypothèse que la forme normée est celle qui favorise l'annexion pour ceux qui en sont détenteurs, mais ceci ne rencontre pas totalement la réalité des résultats montois dans la mesure où pour la dernière recherche en date, les réponses « Mons » restent les plus fréquentes - et ce alors que l'échantillon verbal fourni

est uniquement constitué de productions non normées, et que les auditeurs appartiennent à différentes couches de la population.

L'identification semble par ailleurs s'opérer au moins en partie en fonction d'une rose des vents centrée sur la ville d'origine de l'auditeur. C'est en effet en comparant les réponses attendues en fonction de la géographie générale à celles obtenues en fonction de la ville de l'auditeur que l'on voit une redistribution des villes apparaître, redistribution qui rend compte d'un nombre plus important de réponses (Bauvois et Diricq, 1999).

V. CONCLUSION : VERS QUELLE OPÉRATIVITÉ POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE ?

ooo

Une première conclusion des recherches portant sur l'identification est que dans ce domaine, les capacités des sujets ne correspondent généralement pas à la manière dont ils se les représentent. Par ailleurs, il apparaît actuellement, tant sur les terrains africain, français et belge, que le marquage identitaire a avant tout une fonction de reconnaissance pour l'endogroupe - bien que cette conclusion doive être nuancée par le fait que les auditeurs font, dans la plupart des cas, preuve d'une tendance annexionniste, qu'il s'agisse de la propension des Montois (ou des Sénégalais) d'annexer un territoire linguistique plus vaste, ou de celle des Rouennais à s'approprier le centre ville comme lieu de normes, et ce plus particulièrement si eux-mêmes se considèrent comme détenteurs de la norme. Les langues de colonisation constituent, aussi bien que la langue maternelle, un des lieux d'empreinte identitaire, cette empreinte pouvant toutefois disparaître lors de l'émigration dans le pays colonisateur. L'identification par l'exogroupe fonctionne d'autant mieux que l'on considère une zone géographique plutôt qu'un groupe humain (une ethnie) et que cette zone géographique considérée est large (un pays plutôt qu'une région ou une ville), et l'auditeur semble maximaliser ses performances lorsqu'il découpe son univers géographique en régions, en fonction de sa ville d'origine. Ceci n'est cependant vrai que dans les zones géographiques socialement stables, où

un brassage important de population n'a pas "brouillé les pistes" de l'identification, lesquelles sont devenues, par voie de conséquence, des stéréotypes.

On a peu de données claires quant à une culture distincte des groupes sociaux en matière de marquage et/ou d'identification : le seul facteur récurrent étant le fait que c'est dans les couches les moins cultivées de la population qu'apparaît le plus fort marquage géographique. Pour le reste, le sexe ne constitue un facteur de différenciation que chez les locuteurs, et l'âge joue un rôle clair dans le groupe des auditeurs uniquement : les femmes sont généralement moins bien identifiées que les hommes et les plus âgés sont de meilleurs identificateurs.

L'individu imprime donc de son identité toute langue dans laquelle il est amené à s'exprimer. Ce marquage est à destination de son propre groupe, mais reste sensible aux extérieurs dont le crible identificatoire fonctionne tout d'abord en fonction des pays, puis des régions distribuées semble-t-il en fonction de leur lieu d'origine. En d'autres termes, le territoire fait d'abord sens par rapport à soi, à la perspective que l'on a des autres au départ de sa ville, et c'est tout d'abord pour ces autres-là, les plus proches, que l'on ajoute le sens du territoire à sa parole.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUVOIS, C. Parle-moi, je te dirai peut-être d'où tu viens, *Revue de Phonétique Appliquée*, **121**, 291-309, 1996.
- BAUVOIS, C. Je t'entends comme je t'imagine : l'effet des représentations sur l'identification des locuteurs, *Actes du 16ème Congrès International des Linguistes*, Paris, CD-Rom, 1997.
- BAUVOIS, C. et DIRICQ, B., L'oreille géographique des Montois : des facteurs qui influencent l'identification d'un locuteur. In Bulot, T. (Dir.) et Tsekos, N. *Le langage et l'identité urbaine : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, proposé pour publication chez L'Harmattan, 1999.
- BRETON, R., *Les ethnies*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992.
- BRICHARD, H., Le français normé de Belgique. Une étude sociolinguistique. Mons : Université de Mons-Hainaut, *Mémoire de licence en sciences psychopédagogiques*, 1991.
- BULOT T., Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. In *Se Vêtir pour dire*, Collection Bilans et Perspectives. Mont Saint Aignan : Université de Rouen, 223-234, 1996.
- BULOT, T. , Parler Rive Gauche, parler Rive Droite. Les représentations de l'espace urbain à Rouen, *Rouen : reconstruction, langages, Etudes normandes*, **1**, 59-71, 1998.
- BULOT T., Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain. In *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane (Bruxelles 23-29 juillet 1998)*, 12 pages, 1999 (A paraître).
- BULOT T., La production de l'espace urbain (mise en mots de la ville urbanisée : (Rouen). In Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, proposé pour publication chez L'Harmattan, 1999.

- BULOT T., VAN HOOLAND M., Représentations du ‘parler banlieue’ à Rouen .
Touche pas à ma langue ![/?] *Les langages des banlieues*, SKHOLÊ numéro hors
 série. Aix-en-Provence : IUFM Aix-Marseille, 123-135, 1997.
- CALVET, L.-J., *Les voix de la ville*. Paris : Payot, 1994.
- COMITI J.-M. *Langue corse. De la variation à la polynomie*. Doctorat Nouveau
 Régime. Corte : Université de Corse, 1991.
- FASOLD, R. *The sociolinguistic of society*. Oxford : Basil Blackwell, 1984.
- FISCHER G.N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Montréal :
 Dunod ,1987.
- GROBE, S. Vitalité linguistique et dynamique langagière: le berlinois. In Bulot, T.
 (Dir.) et Tsekos, N. *Le langage et l'identité urbaine : le discours épilinguistique
 en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, proposé pour
 publication chez L'Harmattan, 1999.
- HARMEGNIES, B., Accent. In Moreau M.-L. (Ed.) *Sociolinguistique. Concepts de
 base*, Mardaga : Liège, 9-12, 1997.
- HAUCHECORNE F., BALL, R., L’accent du Havre : un exemple de mythe
 linguistique. *Langage et Société*, 82, 5-26, 1997.
- JUILLARD, C., MOREAU, M.-L., NDAO, P., et THIAM, N., Leur wolof dit-il qui ils
 sont ? *Langage et société*, 68, 35-62, 1994,.
- LABOV, W., *The social stratification of English in New-York City*, Washington D.C. :
 Center for Applied Linguistics, 1966.
- LAFONTAINE, D., Le parfum et la couleur des accents, *Le Français Moderne*, 1-2, 60-
 73, 1988-89.
- LEE, R.R. Dialect perception : a critical review and reevaluation. *Quarterly Journal of
 Speech*, 57, 410-417, 1971.

- MARCELLESI J.B. ET GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique ; la linguistique sociale*. Paris : Larousse, 1974.
- MOREAU, M.-L., Français, Wolof et diola au Sénégal : quelles identités sociales ?. *Réalités Africaines & langues Française*, **24**, 53-73, 1992.
- MOREAU, M.-L. et BRICHARD, H. , *Les bons usages des Belges : deux épreuves visant à l'identification des normes sociolinguistiques des francophones belges*. Mons : Université de Mons-Hainaut, 1994.
- MOREAU, M.-L. et THIAM, N., Comment je reconnais les variétés du wolof. Le discours des adolescents sur les variétés régionales et ethniques du wolof. *Sciences et Techniques du Langage*, **1**, 49-64, 1995.
- MOREAU, M.-L., THIAM, N. et BAUVOIS, C. , Le marquage identitaire dans le français d'Afrique. Etude exploratoire au Sénégal. In Calvet, L.-J. et Moreau, M.-L. (Ed.) *Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris : Agence de la Francophonie, 1997.
- MOREAU, M.-L., BRICHARD, H. et DUPAL, C., *Les Belges et la norme : analyse d'un complexe linguistique*. Bruxelles : Ministère de la Communauté Française 1999 - à paraître.
- PEYTARD, J., De l'évaluation des travaux de Labov, *Syntagmes*, **4**, 32-47, 1992.
- TIZON P. , *Qu'est-ce que le territoire ? Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-34, 1996.
- TRUDGILL, P., *Accent, dialect and the school. Exploration in Language Study*. Londres : Butler et Tanner Ltd, 1975.
- TSEKOS, N. , BULOT, T. et GROSSE, S. L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines, *Le questionnement social, Cahiers de linguistique sociale*, **28/29**, 301-307, 1996.

¹ « accent » se définit ici comme « ... l'ensemble des caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur ... » (Harmegnies, 1997 : 9)

² Le territoire étant un des facteurs indispensables de l'identité en ce sens qu'il est, avec la langue, l'un des traits constitutifs de l'ethnie (Breton R., 1992 :15) et l'un des quatre facteurs définitoires de toute communauté sociale, telle que du moins la sociolinguistique urbaine sait l'aborder (Calvet L.J., 1994 :126).

³ Sans trop entrer dans une définition complète du terme territoire (voir pour cela l'excellente synthèse de Tizon P. (1996)), on peut comprendre le concept en sociolinguistique urbaine comme territoire social à la fois fondé sur des réalités matérielles : les lieux et les langues, sur des représentations, ce que l'on dit de ces lieux, et précisément sur ce que l'on dit que l'on parle en ces lieux.

⁴ Voir à ce sujet les travaux de Jean Peytard (notamment 1992 : 46-47) qui rappelle le caractère central du concept d'évaluation chez Labov.

⁵ Voir Marcellesi J.B., Gardin B.(1974)

⁶ Des faits relevant de l'individuation apparaissent nécessairement dans le processus d'identification. Nous marquons là que nous tentons de distinguer deux approches : l'une travaillant sur le « façonnage » du territoire et l'autre sur la territorialisation.

⁷ Les deux enquêtes rouennaises portent sur le parler urbain local ; la première relève pleinement de l'identification parce que la mesure de l'écart a permis aux juges de notamment

rendre compte de l'organisation du territoire rouennais large (incluant notamment l'agglomération). La seconde porte d'avantage sur l'évaluation dans la mesure où il s'est agi de faire évaluer des items produits pendant la première enquête. Cependant, dans le même questionnaire des questions relèvent de l'identification : celle qui ont trait au rapport et à l'attribution de lieu(x) à des façons de parler. Ce sont ces questions dont les réponses sont ici commentées.

⁸ Sur un terrain proche et avec des méthodologies voisines, d'autres études des chercheurs de Rouen et de Mons se sont aussi attachées à mesurer l'évaluation en recourant entre autres à une technique proche de celle du locuteur masqué : Comiti, 1991, Bulot, 1999 ; Lafontaine, 1988, Moreau, 1992, Moreau et al., 1994 ; Moreau et al., 1999, Grosse, 1999.

⁹ Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997), il s'agit de quatre hommes, tous ouvriers.

¹⁰ Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997), les juges sont au nombre de 38 et présentent un éventail aussi large que possible sur le plan social, tout en se différenciant en Havrais et non-Havrais.

¹¹ Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997 : 15), quatre passages ont été choisis de manière à « ... obtenir un accent totalement relâché... », ces passages correspondant au moment où les locuteurs donnaient le plus libre cours à leurs sentiments.

¹² Ainsi dans les enquêtes faites à Rouen, les préliminaires annonçaient aux enquêtés que la recherche justifiant le questionnement portait sur « Nous faisons une recherche sur le français en Normandie ».

¹³ L'identification de l'accent du Havre par les Havrais étudiés par Hauchecorne et Ball (1997) apporte des résultats très variables selon les locuteurs, allant de 80% pour le premier à 20.6% pour les trois autres - aucun non-Havrais n'ayant cependant identifié les locuteurs comme étant du Havre.

¹⁴ Elle est également très présente dans les données de Hauchecorne et al. (1997, 20) qui, faisant écouter des Havrais à des non-Havrais, indique que : « On a l'impression que chacun voit midi à sa porte les Havrais le mettent au Havre, les Rouennais à Rouen, et les autres à Paris ».

¹⁵ Ces résultats paradoxaux sont dus à la forme du questionnaire : le fait de fournir une première réponse n'en interdit pas une seconde, qui pouvait être contradictoire avec la première.